

**UN RESEAU D'EXPERTS-COMPTABLES A VOTRE ECOUTE
& 100 AGENCES EN FRANCE**



L'innovation fait la différence...

WWW.CAPEXCONSEILSMLV.FR



Siège social
Fontenay-Trésigny
Paris
Tournan en Brie

14 Avenue de Saria
10 Rue Sophie Germain
52 Avenue de la République
54 Rue de Paris

77700 Serris
77610 Fontenay-Trésigny
75011 Paris
77220 Tournan en Brie

Tél : 01.64.63.43.43 - Fax : 01.60.43.90.35
Tél : 01.64.07.56.57
Tél : 01.55.28.31.28
Tél : 01.64.25.42.42





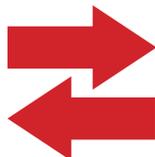
OFFRE CRÉATION

WWW.CAPEXCONSEILSMLV.FR

ETAPE 1	<p><i>NOTRE 1ER RENDEZ-VOUS GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT</i></p> <p>Nous faisons connaissance et nous vous présentons les grandes étapes pour réussir le lancement de votre entreprise. C'est la découverte de votre projet et de son état d'avancement.</p> <p>Notre différence : "Depuis 2003, nous avons accompagné plus de 1000 créateurs d'entreprise"</p>
ETAPE 2	<p><i>LA COLLECTE D'INFORMATIONS</i></p> <p>Nous mettons à votre disposition "e-crédation" un questionnaire interactif à remplir sur le web. Vos réponses nous aideront à construire votre business plan, indispensable à votre réussite.</p> <p>Notre différence : "Ne rien oublier pour réussir" Une méthode pédagogique et innovante pour fiabiliser votre dossier de création.</p>
ETAPE 3	<p><i>LA FORMALISATION DE VOTRE "BUSINESS PLAN"</i></p> <p>Votre business plan est le dossier complet de présentation de votre projet de création. Il est nécessaire pour obtenir des aides ou un financement bancaire. Durant cette étape clé, nous vous aidons aussi à calculer vos besoins financiers. Nous envisageons la structure juridique de votre entreprise ainsi que le choix de votre futur statut de dirigeant.</p> <p>Notre différence : "La pierre angulaire de votre projet" Un dossier de création complet adapté aux partenaires financiers.</p>
ETAPE 4	<p><i>L'ACCOMPAGNEMENT AU FINANCEMENT</i></p> <p>Nous vous assistons dans l'accompagnement de vos financements auprès des banques, des investisseurs ou des collectivités.</p> <p>Notre différence : "C'est le nerf de la guerre" Nous facilitons vos recherches par la connaissance des critères de décision des partenaires bancaires.</p>
ETAPE 5	<p><i>LA RÉDACTION DES STATUTS ET LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES</i></p> <p>Afin de finaliser l'enregistrement de votre entreprise, nous procédons à la rédaction de vos statuts. Nous prenons en charge le formalisme administratif.</p> <p>Notre différence : "L'acte de naissance de votre entreprise" Un savoir-faire reconnu et de nombreux gains de temps.</p>

NOS ENGAGEMENTS

- Création de la société et délivrance du Kbis sous 24 h dès réception des statuts signés.
- Remise commerciale de 25% sur nos honoraires, si notre engagement n'est pas tenu.



VOS ENGAGEMENTS

- Transmission de l'ensemble des éléments nécessaires à la constitution de votre structure (tableau de constitution, copies des documents officiels, règlement par chèque des frais liés à la constitution, paiement des honoraires conformément au devis...).